

ANNEXE III¹
(Article 11)

DÉSIGNATION
Constat d'absence de désignation

Établissement(s): INSTITUT NATIONAL DE PSYCHIATRIE LÉGALE
PHILIPPE-PINEL
Collège de désignation: CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE (CM)

Je soussigné, président du processus de désignation, déclare qu'il y a absence de désignation pour le ou les établissements indiqués ci-dessus, pour le motif suivant :

Aucun candidat n'a soumis sa candidature

Il n'y a pas de candidature valide

Signé à MONTREAL, ce 13 octobre 2022



Signature

MAUDE BEAUPRÉ
Nom du président du processus de désignation

¹ O-7.2, r. 1 - Règlement sur la procédure de désignation de certains membres du conseil d'administration des centres intégrés de santé et de services sociaux et des établissements non fusionnés